

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

N°35-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Procurations : 2
Nombre de votants : 15

Votes

Contre : 0
Pour : 15
Abstention : 0

Date de la convocation

3 décembre 2025,
affichée le 3 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, FONTAINE N, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

Mrs CAPITAINE, DENIS, GOURNET, KOCIUBA ; LEJEUNE, STIENNE

Pouvoirs : Mr MAQUIN à Mr GOURNET

Mme BENYAHIA à Mr KOCIUBA

Absents : MME TOUROLLE, Mrs BRIZION, LAQUEUE, KRAWIEC

Secrétaire de séance : Mr GOURNET

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 est approuvé.

Objet : Travaux 2026-Demandes de subventions-Travaux rue des Sports.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'envisager des travaux de voirie, de mise aux normes PMR, de rénovation de l'éclairage public et d'enfouissement de réseaux secs sur une partie de la rue des Sports.

Vu l'avis favorable de la commission des finances et la commission des travaux formulé le 9 décembre 2025.

Considérant que le montant total de 679 600.35€ HT soit 815 520.42€ TTC,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions les plus élevées possibles auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et de tout organisme susceptible de financer ce projet
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant.

Le secrétaire de séance
Pascal GOURNET



Le Maire
Michel KOCIUBA

